

Nom Prénom :

Adresse :

Monsieur le Ministre  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
Place Beauvau  
75800 Paris Cedex 08

**RECOMMANDEE AVEC AR**

Date du courrier

**Objet : - Recours gracieux**

**- Demande de communication de document et motivation**

Non-reconnaissance Catastrophe Naturelle Sécheresse de  
..... (nom de la Commune), par arrêté en date du XXX  
publié au Journal Officiel du XXX

Monsieur le Ministre,

Je soussigné(e), **Nom et Prénom**, sinistré de la Commune  
de.....,

forme, par la présente, un recours gracieux auprès de vous contre l'arrêté en  
date du **XXXX** publié au Journal Officiel refusant de reconnaître l'état de  
catastrophe naturelle retrait/gonflement des argiles suite à la sécheresse pour  
ma Commune.

Je m'oppose à cette décision dont les motivations ne permettent pas de  
vérifier la véracité des valeurs retenues pour les indicateurs météorologiques.

Les indicateurs retenus sont basés sur des données simulées non fournies et  
sur un modèle de calcul conçu pour les terrains agricoles, contredits par la  
réalité de la situation sur le territoire de la Commune.

Ce refus ne se fonde pas sur des données précises permettant de rejeter une  
telle reconnaissance pour ma commune.

Les conditions météorologiques de cette période témoignent au contraire de  
l'intensité anormale de cette sécheresse ayant entraîné le mouvement des  
sols argileux, cause des désordres apparus sur ma maison d'habitation. Cette

situation aurait dû donner lieu à une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Depuis l'apparition des fissures sur ma maison, ma vie est bouleversée et l'arrêté de non-reconnaissance infondé en droit et en fait me jette dans le désarroi.

Je vous demande par conséquent de revenir sur cette décision et reconnaître l'état de catastrophe sur le territoire de ma commune au titre des dommages causés par les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols pour l'année XXXX.

Par ailleurs, en application des articles L. 311-1 et suivants du code des relations entre le public et l'administration, je vous demande de bien vouloir me communiquer les documents administratifs préparatoires aux décisions de non-reconnaissance d'une commune en état de catastrophe naturelle, notamment les rapports d'expertise, données utilisées, procès-verbaux de la séance ayant donné lieu à l'avis de la commission interministérielle, ainsi que la motivation précise et non stéréotypée fondant cette décision ainsi que tout document permettant de justifier cette décision et la procédure suivie.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ma demande, je vous prie d'agréer, Monsieur Le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Courrier à envoyer en Lettre Recommandée avec Accusé de réception à

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Place Beauvau

75800 Paris Cedex 08